

Bulletin N°92 / Janvier 2015

CHARLIE SYNDICAL.



NAO 2015



**Les actionnaires vont ils
nous achever ???**

CGT Valeo Issoire

Site web : <http://www.cgtvaleo63.fr>

Dailymotion : http://www.dailymotion.com/CGT_VALEO

Youtube : <http://www.youtube.com/user/CGTVALEO63>

Facebook : <https://www.facebook.com/cgtvaleoissoire>

Twitter : <https://twitter.com/CGTVALEO63>

Mail : cgt.valeo.issoire@orange.fr

Tel : 04.73.89.80.09

Journal d'information à tendance satyrique

Destiné aux salariés du site de Valeo Issoire

Édité et imprimé par la CGT Valeo Issoire le 26/01/2015

SOMMAIRE

- Page n°1 : Humour !
- Page n°2 : Négociation pénibilité
- Page n°3 : Du rififi à la CGT !
- Page n°4 : Hommage à Charlie

Négociation pénibilité

Depuis le mois de Janvier 2015, la législation impose aux entreprises de mettre en place un suivi de l'exposition à certains risques professionnels dans le but de tenir un compte pénibilité qui devrait contribuer à alléger la durée du temps de travail pour les salariés subissant des conditions difficiles.

Le compte pénibilité permettra à chaque salarié d'accumuler des points. Ces points pourront servir à faciliter la reconversion vers des postes moins pénibles ou donner droit à de la formation. Qui va en bénéficier ? Sur les grande lignes, presque tout le personnel de production. Ce sont 4 critères de pénibilité qui seront dans un premier temps pris en compte.

4 facteurs d'exposition pris en compte dès le mois de janvier 2015 :

- Bruit,
- Rythmes de travail,
- Gestes répétitif,
- Hyperbars (Issoire n'est pas concerné).

Comment incrémenter des points dans son compteur :

- 4 points incrémenté par an et par exposition,
- 8 points incrémenté par an pour 2 expositions,
- Les 20 premiers points seront obligatoirement utilisé pour de la formation, 1 point = 25h de formation,
- Les points seront utilisable par tranche de 10,
- Critère Nuit : Avoir effectué 120 nuits dans l'année ou travailler au minimum 50 nuits dans l'année pour les 3x8 ou 15/15,
- Critère gestes répétitif avec des temps de cycle inférieur à une minute, ou un temps de cycle supérieur à une minute à condition d'avoir 30 gestes techniques,
- Aucun point pris en compte pour les années antérieures à 2015 !
- Les points seront plafonné à 100,
- les personnes nées avant 1956 verront leurs points acquis doublés,
- Départ anticipé (maxi 2 ans) 10 points = 1 trimestre de départ anticipé en retraite (âge mini 55 ans)...

Qui va suivre et gérer ces compteurs ?

Un logiciel piloté par le responsable sécurité du site et renseigné par les managers va être mis en place. La CGT s'interroge avec le constat suivant ; manque de temps pour renseigner les demandes de congés (Zadig), les entretiens individuels, les audits sécurité, suivre les analyses de risques et maintenant, renseigner quasi quotidiennement les critères pénibilité. Même s'ils n'en ont pas encore conscience, nos managers vont vite se retrouver submergés !!!

La CGT voyant le naufrage arrivé et la coque du navire se briser sur les 600 passagers de l'entreprise, notre syndicat sera force de proposition pour éviter un black-out généralisé...



communiqué

Après le CCN du 13 janvier, la commission exécutive confédérale s'est réunie

La commission exécutive de la CGT, réunie ce mardi 20 janvier, à Montreuil, a validé à l'unanimité la composition d'un groupe de travail confédéral chargé de définir des règles communes concernant les moyens mis à disposition des dirigeant-e-s de la Confédération et des organisations de la CGT pour exercer leur mandat.

Ce groupe de travail sera piloté par Samantha DUMOUSSEAU (membre de la direction confédérale) et comprendra Patricia TEJAS (secrétaire générale de la fédération CGT Finances), un-e représentant-e de la fédération CGT des Ports et Docks, Bernard GUIDOU (administrateur de la fédération CGT des Cheminots), Sylvain BROSSAUD (secrétaire général de l'union départementale du Var), Vincent DELBAR (secrétaire général de l'union départementale du Nord), Catherine BALY (secrétaire générale de l'union départementale de la Creuse), ainsi qu'un-e représentant-e de la commissions FNI et du collectif Politique des cadres.

Ce groupe de travail, dont la mise en place a été décidée par le comité confédéral national (CCN) du 13 janvier dernier, respecte l'équilibre entre professions et territoires et entre organisations de petite taille et de taille plus importante. Il se réunira rapidement pour définir ses méthodes de travail afin d'atteindre les objectifs qui lui ont été fixé par le CCN devant lequel il rendra compte de ses travaux en juin prochain.

La commission exécutive a également validé à l'unanimité, moins une voix, la composition du collectif chargé de formuler une proposition de nouveau bureau confédéral, de secrétaire général et d'administrateur/trice de la CGT.

Ce collectif est formé de cinq membres de la direction confédérale - Philippe MARTINEZ, qui en assure la conduite, Pascal JOLY, Yannick MALENFANT, Marie SAAVEDRA, Gisèle VIDALLET, ainsi que de deux membres des organisations membres du comité confédéral national - Denis GRAVOUIL (secrétaire général CGT de la fédération du Spectacle) et Corinne VERSIGNY (secrétaire générale de l'union départementale de la Gironde).

La commission exécutive confédérale, qui se réunira de nouveau jeudi 29 janvier prochain afin de valider les propositions qui lui seront soumises par ce collectif, a par ailleurs arrêté l'ordre du jour du CCN, qui se réunira les 3 et 4 février 2015.

Confédération Générale du Travail

263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Tel : 01 55 82 80 00

Montreuil, 20 janvier 2015 - Ne pas jeter sur la voie publique - www.cgt.fr

NOUS SOMMES CHARLIE !

7 MILLIONS D'EXEMPLAIRES !



La CGT Valeo Issoire n'avait pas besoin de cette tuerie pour se sentir en grande sympathie avec les camarades de Charlie Hebdo lâchement assassiné, massacré à l'arme de guerre pour avoir seulement publié des dessins satyriques !

Cette tragédie nous a laissés, comme beaucoup, en état de choc !

Il va de soit que nous avons également une pensée pour l'ensemble des victimes de ces actes de barbarie commis contre les libertés fondamentales, contre notre République laïque et ses valeurs. Finalement, contre le droit de pouvoir vivre normalement et sereinement comme de simples êtres humains épris de liberté...

Dimanche 11 janvier 2015, des millions de personnes, de citoyens, quelque soient leurs opinions politiques et religieuses, sont descendus

dans la rue pour montrer leur attachement aux valeurs qui nous unissent et rappeler notre volonté à « **vivre ensemble** » dans la paix et la liberté.

ET MAINTENANT ?

D'or et déjà, nous pouvons, nous devons combattre « avec des mots » TOUS les fascismes qu'ils soient nationalistes ou religieux !

La solution n'est certainement pas, comme en rêve certains élus aux valeurs républicaines douteuses, dans la mise en place d'un pseudo « **patriot act** » à la française qui consisterait à réduire les libertés individuelles pour plus de sécurité !

Déclaration de Thomas JEFFERSON (3ème président des États-Unis d'Amérique) :

« Un peuple prêt à sacrifier un peu de liberté pour un peu de sécurité ne mérite ni l'une ni l'autre, et finit par perdre les deux. »

Bien au contraire, la solution plus que jamais nécessaires pour annihiler toutes formes d'extrémismes passera **OBLIGATOIREMENT** par la lutte inconditionnelle de la misère et l'exploitation, par l'instauration de mesures sociales qui permettent à chacun de s'intégrer et se reconnaître dans les valeurs de notre République laïque et indivisible. République qui devra faire preuve de tolérance, mais devra être intransigeante pour le respect et la défense des libertés individuelles...

